

Comprendre les violences sexistes et sexuelles et savoir réagir

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Les violences sexistes et sexuelles, nous concernent tous. La formation propose de comprendre leurs mécanismes, le cadre juridique et d'apprendre à repérer, prévenir les violences et orienter les victimes.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élue sera en capacité de :

- Connaître le cadre juridique et les définitions légales encadrant le harcèlement, les violences sexistes et sexuelles
- Repérer et orienter les victimes, accueillir leur parole avec tact tout en se préservant soi-même
- Prévenir le sexisme en actionnant les mécanismes adéquats et réagir de manière proportionnée selon les situations

Description / Contenu

Matin

- Présentation de la formatrice et recueil des attentes
- Chiffres clés sur les VSS, appréhender le continuum des violences, quiz
- Comprendre le cycle des violences conjugales et les féminicides, vidéo
- S'entraîner à repérer la stratégie de l'agresseur, exercice en groupe
- Repérer les victimes de VSS en identifiant les impacts des violences, comprendre la sidération
- Temps d'échanges
- Connaître le cadre juridique encadrant les VSS, quiz d'évaluation des connaissances

Après-midi

- Accueillir la parole des victimes : mises en situation en groupe
- Orienter les victimes vers les bons relais : panorama des structures existantes en Bretagne
- Temps d'échanges entre élu.es : quels dispositifs propres à vos territoires ?
- Aider et se préserver : présentation du traumatisme vicariant et des outils pour l'éviter
- Réagir face au sexisme ordinaire : comment recadrer un propos problématique ? Échanges d'expérience et panorama des stratégies possibles.
- Conclusion de la journée, évaluation

Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 777 750 597 00042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État





Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site <https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/nos-tarifs-de-formation>
Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

Modalités pédagogiques

La journée est découpée en temps alternant entre différents modes d'animation permettant une bonne assimilation des enjeux : slides animées, quiz d'évaluation des connaissances, vidéos, mises en situation, échanges dynamiques, travaux en groupe.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'ARIC.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique. Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

Marine Forestier : Formatrice et cofondatrice de La Fronde, agence de formation féministe. Elle intervient auprès des collectivités, des élu.es, des entreprises et des structures universitaires et associatives. Journaliste depuis plus de dix ans et passée par des associations comme le Collectif féministe contre le viol, elle est spécialisée dans les questions de genre. Son accompagnement se distingue par sa grande empathie et un appui sur la connaissance scientifique sur les enjeux d'égalité, de diversité et d'inclusion.

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 777 750 597 00042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État